

**1870**

**Joseph Théobald**

**PROJET D'UNE  
COLONIE AGRICOLE DE  
SOURDS-MUETS**

**Domaine public**

**Éditions du Fox**

## **PROJET D'UNE COLONIE AGRICOLE DE SOURDS-MUETS**

Les recherches que l'on entreprend pour trouver un remède propre à guérir l'une des nombreuses plaies de l'humanité souffrante sont entourées de telles difficultés, qu'il serait inconsidéré de rejeter avec trop de promptitude les premiers essais, quelque informes qu'ils fussent. Une simple lueur a quelquefois conduit à l'idée de possibilité, et d'une pensée conjecturale on est parvenu à la vraisemblance, le génie de la charité s'empare de l'idée, la réalise et fait rejaillir sur elle l'éclat de cette lumière qui rayonne sur toutes les œuvres de bienfaisance.

Ce n'est point un paradoxe que nous nous proposons de développer; serait-ce même un paradoxe nous n'exposerions pas une opinion erronée et dangereuse, mais une vérité inconnue du vulgaire.

L'idée d'une colonie agricole pour les sourds-muets n'est pas nouvelle ; la question a déjà été mise à l'ordre du jour, mais le plan que l'on proposait n'était pas rationnellement praticable.

Nous allons reprendre cette question et la traiter sous une autre forme. Nous souhaitons vivement qu'après nous, les nombreux amis des sourds-muets y reviennent et qu'ils réussissent à en amener la solution.

Sans nous dissimuler ni la gravité ni la difficulté de notre tâche, nous espérons pouvoir démontrer qu'une œuvre de ce genre n'est pas aussi hérissée d'obstacles qu'on se l'imagine, et qu'avec de la bonne volonté et un peu de dévouement, on arriverait à produire des résultats d'une incontestable utilité.

## I

Avant d'aborder le sujet , nous ne pouvons nous dispenser d'examiner la position du sourd-muet au sortir de l'école, sous le rapport intellectuel, moral et matériel, afin de nous épargner dans la suite une foule de redites qui entraveraient la marche naturelle de nos idées vers le but que nous nous sommes proposé.

La plupart des enfants sourds-muets admis dans nos écoles spéciales y arrivent vers l'âge de dix à douze ans, dépourvus des notions les plus élémentaires sur la morale et la religion. Ceux même qui sont doués d'une intelligence très développée n'ont des idées que sur les faits matériels dont ils ont été les témoins.

À cet âge où l'enfant parlant est en possession d'une instruction relativement élevée, le sourd-muet, privé par son infirmité des enseignements maternels qui auraient rendu si facile son instruction, commence seulement à apprendre les lettres de l'alphabet, à désigner les choses par leurs noms et à avoir conscience de sa personne. Les six ou sept ans qu'il passe dans l'institution sont loin de suffire pour l'amener au degré d'instruction que possède le parlant, même celui qui, n'ayant jamais fréquenté l'école, ne manque pas néanmoins de connaissances acquises à l'aide de l'ouïe dans ses relations avec le monde.

Au sortir de l'école, le jeune homme jouissant de toutes ses facultés est susceptible de perfectionner son éducation, soit par la lecture, soit par son commerce avec les personnes instruites ; il prend part au mouvement général des idées, il écoute, réfléchit, conclut et exprime ses opinions sans embarras, sans confusion.

Il n'en est pas ainsi du sourd-muet, venu bien tardivement sur la scène du monde : privé de l'ouïe et de la parole, il est nécessairement amené à se considérer comme un étranger au milieu de

ceux qui l'entourent. Sachant médiocrement s'exprimer par écrit, possédant un langage, la mimique, que ses voisins ne connaissent pas, il se trouve incessamment livré à lui-même ; son instruction, au lieu de se développer, reste stationnaire pendant quelque temps, et, à mesure qu'il s'occupe de subvenir à ses besoins matériels, elle diminue au point que souvent il lui est impossible de se faire comprendre par écrit.

Heureusement, ceci n'est point particulier à tous les sourds-muets : il y en a beaucoup qui, doués d'heureuses qualités, acquièrent une instruction solide et parviennent à se faire dans la société une position honorable et même enviée ; mais ce n'est pas la majeure partie.

Voilà les résultats de l'enseignement intellectuel ; examinons maintenant ce qu'ils retirent de l'enseignement professionnel.

À l'exception de ceux qui retournent dans leur famille pour participer aux travaux de la ferme, rarement les sourds-muets qui ont appris un métier dans l'école peuvent, aussitôt qu'ils en sont sortis, obtenir une place comme ouvriers et gagner immédiatement leur vie. Pourtant, nous devons rendre justice aux efforts qui sont tentés dans presque toutes les institutions pour doter l'enfant d'une profession ; mais le plus souvent les succès ne répondent pas aux sacrifices.

En voici les causes : on accorde trop peu de temps à l'enseignement professionnel ; quelques heures par jour pendant deux ou trois ans, tandis que les apprentis dans les villes ont des journées de dix à douze heures pendant un même nombre d'années. Mais, objectera-t-on, dans les écoles de sourds-muets, où le cours d'études n'est que de six ans, il est impossible d'augmenter les heures d'atelier sans porter préjudice aux heures de classe. Nous répondrons que, pour donner satisfaction à ces deux exigences,

## Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

### Édition Papier ou numérique :

**Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française**, Yves Delaporte, 2007.

**Écrire les signes**, Marc Renard, 2004.

**Gestes des moines, regard des sourds**, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

**Gros signes**, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

**Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux**, Sandrine Allier, 2010.

**Là-bas, y'a des sourds**, Pat Mallet, 2003.

**La lecture labiale, pédagogie et méthode**, Jeanne Garric, 2011.

**La tête au carreau**, Antoine Tarabbo, 2006.

**Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd**, Martine et M. Renard, 2002.

**Léo, l'enfant sourd, tome 1**, Yves Lapalu, 1998.

**Léo, l'enfant sourd, tome 2**, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

**Léo retrouvé**, Yves Lapalu, 2009.

**Le retour de Velours**, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

**Les durs d'oreille dans l'histoire**, Pat Mallet, 2009.

**Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité**, M. Renard, 3<sup>e</sup> éd. 2008.

**Les Sourdoués**, Sandrine Allier, 2000.

**Meurtre à l'INJS**, Romain de Cosamuet, 2013.

**Sans paroles**, Pat Mallet, 2012.

**Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, T.1**, M. Renard et Y. Lapalu.

**Sourd, cent blagues ! Tome 2**, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

**Sourd, cent blagues ! Tome 3**, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

**Tant qu'il y aura des sourds**, Pat Mallet, 2005.

### Édition numérique :

**Bibliothèque sourde**, Martine et Marc Renard, 2014.

**Fragments d'identité**, Joël Chalude, 2014.

**Gédéon, non-sens et p'tits canards**, Yves Lapalu, 2012.

**L'esprit des sourds**, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

**Le Surdilège**, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

**Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865)**, Marc Renard, 2013.

## Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Afin de vous éviter de télécharger un grand nombre de ces livres, nous vous proposons un CD qui regroupe l'ensemble des livres anciens gratuits mis en lignes jusqu'à fin 2014 ( plus de 130 livres).

Visitez notre site :

[www.2-as.org/editions-du-fox](http://www.2-as.org/editions-du-fox)